

L'EUCCHARISTIE SELON SAINT PAUL

A deux reprises, dans la première lettre aux Corinthiens, saint Paul parle de l'Eucharistie. La première fois, c'est à propos des repas sacrés des païens, auxquels nul chrétien ne doit participer :

C'est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie. Je vous parle comme à des gens sensés ; jugez vous-mêmes de ce que je dis. La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas communion au sang du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas communion au corps du Christ ? Puisqu'il n'y a qu'un pain, à nous tous nous ne formons qu'un corps, car tous nous avons part à ce pain unique. Considérez l'Israël selon la chair. Ceux qui mangent les victimes ne sont-ils pas en communion avec l'autel ? Qu'est-ce à dire ? Que la viande sacrifiée aux idoles soit quelque chose ? Ou que l'idole soit quelque chose ? Mais ce qu'on sacrifie, c'est aux démons qu'on le sacrifie et à ce qui n'est pas Dieu. Or je ne veux pas que vous entriez en communion avec les démons. Vous ne pouvez boire à la coupe du Seigneur et à la coupe des démons ; vous ne pouvez partager la table du Seigneur et la table des démons. (I Cor., 10, 14-21).

La seconde fois, c'est pour réprimer des abus qui s'étaient glissés dans la cérémonie de l'agape chrétienne, qui devenait prétexte pour certains à repas copieux, tandis que les plus pauvres avaient à peine de quoi manger. Paul rappelle la cérémonie essentielle qui donne son sens au repas sacré de la communauté chrétienne.

Pour moi, en effet, j'ai reçu du Seigneur ce qu'à mon tour je vous ai transmis : Le Seigneur Jésus, la nuit où il était livré, prit du pain et, après avoir rendu grâces, le rompit et dit : « Ceci est mon corps qui est pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. » De même, après le repas, il prit la coupe en disant : « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; toutes les fois que vous en boirez, faites-le en mémoire de moi. » Chaque fois en effet que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du

Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi, quiconque mange le pain ou boit la coupe du Seigneur indignement aura à répondre du corps et du sang du Seigneur. Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'il mange alors de ce pain et boive de cette coupe ; car celui qui mange et boit, mange et boit sa propre condamnation, s'il n'y discerne le corps. C'est pour cela qu'il y a parmi vous beaucoup de malades et d'infirmes, et que bon nombre sont morts. Si nous nous examinions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. Mais par ses jugements, le Seigneur nous corrige, pour que nous ne soyons point condamnés avec le monde. (I Cor., 11, 23-32).

Saint Paul écrivit la première lettre aux Corinthiens lors de son séjour de deux années à Ephèse, soit au début, vers 55, soit plus probablement à la fin, vers Pâque 57. De toute façon, la lettre aux Corinthiens est de quelques années plus ancienne que le premier évangile, celui de Marc. Son enseignement sur l'Eucharistie est donc le plus ancien témoignage que nous possédions, et c'est assez dire son importance. Dans cette étude, nous envisagerons successivement : 1. L'institution de la Cène par le Christ, telle que la raconte saint Paul. — 2. La conception théologique que Paul se fait de l'Eucharistie. — 3. La valeur du témoignage de Paul.

1. Institution de la Cène par le Christ.

Le récit de Paul (11, 23-25) ne diffère pas essentiellement de celui de Marc et de Matthieu. Soulignons brièvement les ressemblances et les divergences. Selon Paul, Jésus célébra la Cène « dans la nuit même où il fut livré », ce qui correspond entièrement au récit des évangiles synoptiques (cf. *Mc.*, 14, 22-24 et 14, 26 ss.). Comme Marc, Paul mentionne une action faite sur le pain, puis une action faite sur le vin. A propos du pain, les gestes de Jésus sont les mêmes : il *prend* le pain, *rend grâce* (ou : prononce la bénédiction), le *rompt* (Paul ne mentionne pas l'action de donner, mais elle est implicite) et dit ces mots : « *Ceci est mon corps* ». Paul ajoute : « Qui (est) pour vous » et « faites ceci en mémoire de moi ». La première partie, absente de Marc et de Matthieu est probablement une

addition théologique de Paul lui-même, sur laquelle nous aurons à revenir. Quant à la seconde partie, absente également de Marc et de Matthieu, elle doit reproduire une parole réelle du Christ, prononcée lors de la Cène ; mais il est probable que, primitivement, elle n'était pas jointe à la parole sur le pain. Nous reviendrons également sur sa signification théologique.

A propos du vin, saint Paul ne dit rien des gestes préparatoires du Christ. Il mentionne seulement que la coupe fut consacrée par Jésus « après le repas ». Si l'on admet que la Cène fut célébrée au cours d'un véritable repas pascal, cela signifierait que Jésus consacra la dernière des quatre coupes de vin prévues au cours de ce repas. Cette dernière coupe, bien que la plus solennelle, était prise en fait après l'achèvement du repas proprement dit. Quant à la parole prononcée par Jésus sur le vin, sa formulation diffère notablement chez Paul et chez Marc :

Ceci est mon sang de l'Alliance, qui est versé pour beaucoup (Marc).

Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang (Paul).

Les deux formules comprennent un sujet, une copule et un prédicat. Malgré la différence d'expression, le sujet est identique : dans Marc « ceci » désigne le vin contenu dans la coupe ; dans Paul, l'expression « cette coupe » est une figure grammaticale bien connue, selon laquelle le contenant est exprimé en lieu et place du contenu (*cf.* au verset suivant : « chaque fois que... vous boirez la coupe »). Dans Paul comme dans Marc, c'est donc le vin contenu dans la coupe qui est sujet de la proposition. Ce vin est « la nouvelle Alliance en mon sang » ; comment comprendre cette phrase ? Paul, on le notera, utilise les mêmes mots que Marc : *Alliance* et *sang*, mais dans l'ordre inverse. La différence toutefois est moins grande qu'elle ne paraît à première vue. Pour le comprendre, il faut se référer à la scène décrite en *Ex.*, 24, 3-8, conclusion de l'ancienne Alliance au pied du Sinaï, par l'intermédiaire de Moïse. Le prophète ordonne d'immoler des jeunes taureaux sur

l'autel qu'il vient de faire construire, puis il prend le sang des victimes, en répand une partie sur l'autel et asperge le peuple avec le reste. Comme l'explique le P. de Vaux : « Moïse, intermédiaire entre Yahvé et le peuple, les unit symboliquement en répandant sur l'autel, qui représente Yahvé, puis sur le peuple, le sang d'une même victime. Le pacte est ainsi ratifié par le sang, cf. *Lv.*, 1, 5, comme la Nouvelle Alliance le sera par le sang du Christ ». Dans Marc, la formule « mon sang de l'Alliance » signifie « mon sang qui ratifie l'Alliance » ; dans Paul, l'expression « la nouvelle Alliance dans mon sang » signifie : « la nouvelle Alliance ratifiée, statuée par mon sang ». Comme souvent dans le N. T., sous l'influence des langues sémitiques, la préposition « en » revêt un sens causal : « par le moyen de ». Paul reprend donc substantiellement la formule de consécration telle qu'elle nous a été transmise par Marc ; mais il en change la formulation littéraire en substituant l'effet à sa cause. Il faut donc comprendre en définitive : « Le vin contenu dans cette coupe est mon sang qui établit et ratifie la nouvelle Alliance ».

2. La signification théologique.

D'accord avec les évangiles synoptiques, Paul enseigne donc aux fidèles de Corinthe que, la nuit où il fut livré, le Christ prit du pain et prononça sur lui cette parole : « Ceci est mon corps ». Il prit ensuite une coupe de vin et prononça sur elle une phrase qui signifiait : « Ceci (le vin contenu dans cette coupe) est mon sang qui ratifie la nouvelle Alliance ». Quelle portée l'apôtre donnait-il à ces paroles du Christ ? Pour le comprendre, analysons le contexte dans lequel saint Paul insère le récit de l'institution de la Cène.

a. *Ceci est mon corps.*

Il serait vain de discuter le sens exact de la copule « est » : marque-t-elle une identité absolue : « Ce pain est réellement mon corps » ; ou une simple comparaison ana-

logique : « Ce pain représente mon corps, suggère mon corps » ? En soi, la phrase pourrait à la rigueur s'entendre dans un sens purement comparatif, comme lorsque le Christ affirme : « Je suis la vigne, vous êtes les sarments... » (Jo., 15, 1, 5). Mais le contexte montre clairement que Paul comprend les paroles de Jésus dans un sens très réaliste. Il ajoute en effet, s'en prenant à ceux qui participaient inconsidérément au repas sacré : « C'est pourquoi, quiconque mange le pain ou boit la coupe du Seigneur indignement aura à répondre du corps et du sang du Seigneur » (11. 27), il commettra une faute contre le corps et le sang du Seigneur. Ainsi, avant de manger le pain et de boire le vin consacré, il est nécessaire de s'examiner soi-même pour s'assurer que l'on a une conscience droite, autrement, on s'exposerait au châtement divin pour n'avoir pas su « discerner le corps » (11, 28, 29). Cette dernière expression doit dissiper toute velléité d'édulcorer la pensée de l'apôtre ; pour lui, ce qui est présent sur la table sainte, c'est *réellement* le corps et le sang du Christ. Beaucoup de chrétiens déjà sont frappés de maladies et même de mort précisément parce qu'ils ont traité le pain et le vin consacrés sans y reconnaître autre chose : le corps même du Christ. Toute action indigne faite contre le pain et le vin consacrés est donc par le fait même un sacrilège contre le corps et le sang du Christ.

Saint Paul avait été aussi explicite lorsqu'il avait mentionné l'Eucharistie à propos de la participation aux repas sacrés des païens : « La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas communion au sang du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas communion au corps du Christ ? » (10, 16). Certains ont pensé que Paul ne parlait pas ici de communion au corps physique du Christ, mais d'union spirituelle avec la communauté chrétienne, que Paul appelle aussi le « corps du Christ ». Une telle interprétation fait violence au contexte et méconnaît le fondement paulinien du thème « église = corps du Christ ». Paul affirme lui-même, aussi clairement que possible, que

si la communauté chrétienne peut former le « corps du Christ », au sens large, c'est précisément parce qu'elle participe au corps physique du Christ : « *Puisqu'il n'y a qu'un pain, à nous tous nous ne formons qu'un corps, car tous nous avons part à ce pain unique* » (10, 17), ce pain qui est précisément le corps réel, physique, du Christ. Dans un article excellent, paru dans la Revue Biblique, le Père Benoit a fortement souligné le réalisme sacramentel des formules pauliniennes ; nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici le commentaire qu'il donne de 1 Cor., 10, 16-17 :

« Le contexte interdit de ne voir dans ce corps unique formé par les chrétiens qu'une métaphore de leur commune unité dans le Christ. Il est trop clair, en effet, que ce corps, c'est d'abord le corps individuel du Seigneur, mort et ressuscité, auquel ils communient en recevant le pain eucharistique. Le mot *sôma* ne peut avoir que le même sens aux vv. 16 et 17. Or l'inférence de l'un à l'autre verset est remarquable : en recevant dans leur corps, par le rite sacramentel, le corps du Christ, ils « sont », tous ensemble, un seul corps, c'est-à-dire ce corps, individuel d'abord, mais assumant en lui tous les corps de ceux qu'il s'unit. »

Le réalisme sacramentel, tel que Paul le conçoit, apparaîtrait nettement encore lorsque l'on compare deux passages tels que celui sur la fornication (6, 12-20) et celui sur la participation aux banquets sacrés des païens (10, 14-22). Dans les deux cas, Paul fait appel au même argument pour interdire la fornication et l'idolâtrie : les chrétiens forment le corps du Christ. Parce que les chrétiens sont unis au Christ, ils ne peuvent s'unir ni à la prostituée, ni aux démons du paganisme. Mais notez le réalisme « physique » du premier passage :

« Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres du Christ ? Et j'irai prendre des membres du Christ pour en faire des membres de prostituée ? Certes non ! Ou bien ne savez-vous pas que celui qui s'unit à la prostituée n'est avec elle qu'un seul corps ? Car il est dit : Les deux ne seront qu'une seule chair. Celui qui s'unit au Seigneur, au contraire, n'est avec lui qu'un seul esprit. »

Si Paul peut opposer ainsi l'union charnelle (réalisée dans la prostitution) et l'union du chrétien au Christ,

n'est-ce pas parce que toutes deux ont pour origine un contact *physique*, de corps à corps ? Formant un seul corps, avec la prostituée, par l'union charnelle, comment les chrétiens pourraient-ils encore former un seul corps, avec le Christ, par l'union eucharistique ?

N'en doutons pas, si saint Paul parle de « communion au sang et au corps du Christ » (10, 16), s'il affirme que ceux qui mangent le pain et boivent le sang indignement « sont coupables envers le corps et le sang du Seigneur » (11, 27), parce qu'ils ne savent pas « discerner le corps » (11, 29), c'est que, pour lui, après les paroles de la consécration, le pain et le vin sont devenus, d'une certaine façon et réellement, physiquement, le corps et le sang du Christ. Pour saint Paul, la parole du Christ : « Ceci est mon corps » signifie donc : « Ce pain est réellement, physiquement, mon corps ».

Ceci étant affirmé, il ne faut pas demander à l'apôtre plus qu'il ne veut nous donner. Paul n'expose pas une doctrine chrétienne de l'Eucharistie, il parle simplement de l'Eucharistie pour illustrer un argument ou pour redresser certains abus qui s'étaient glissés au sein de la communauté de Corinthe. Saint Paul affirme le fait : le pain et le vin consacrés sont devenus réellement le corps et le sang du Christ. Il ne nous dit rien sur le *comment* de cette transformation. Le pain a-t-il disparu pour laisser place au corps du Christ ? Pain et corps subsistent-ils sous les mêmes apparences ? Rien, dans les phrases de Paul, ne permet de résoudre le problème.

b. *L'Eucharistie - sacrifice.*

Mais il est possible de préciser la pensée de l'apôtre sur un autre point : le rapport qui unit la célébration eucharistique et le sacrifice de la croix. Après avoir rappelé l'institution de la Cène par le Christ, saint Paul ajoute : « Chaque fois, en effet, que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous *annoncez* la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne (11, 26). Vous « annoncez », c'est-

à-dire, vous « proclamez » la mort du Seigneur. La célébration de la Cène eucharistique est donc une « proclamation » de la mort du Christ. Cette pensée de la passion était d'ailleurs présente dès le début, et c'est pourquoi Paul a voulu rappeler que Jésus célébra la première Cène « la nuit même où il fut livré » (11, 23), rappel qui revient encore dans l'addition paulinienne : « Ceci est mon corps, *qui est pour vous* », qui est livré pour votre salut. Cette mort du Christ n'est-elle pas signifiée au mieux par la consécration séparée du pain et du vin, comme par l'action de « briser » le pain qui va devenir le corps du Seigneur ?

On aurait tort toutefois de ne voir dans la Cène qu'une simple « commémoration » de la passion du Christ. La pensée de l'apôtre va certainement beaucoup plus loin. Pour lui, le sang du Christ a scellé la nouvelle Alliance, comme jadis au Sinaï le sang des victimes avait scellé l'Alliance ancienne (*cf.* le texte de *Ex.*, 24, 3-8 cité plus haut). Beaucoup d'auteurs, même catholiques, refusent de faire ce rapprochement entre les deux événements. Il me semble cependant s'imposer pour les raisons suivantes. Tout d'abord, saint Paul ne fait pas dire au Christ : « Ceci est mon sang de l'Alliance », comme Marc et Matthieu ; il précise « Cette coupe est l'Alliance *nouvelle* en mon sang ». La formule de « Alliance nouvelle » est reprise de *Jér.*, 31, 31, qui lui-même annonce explicitement une Alliance destinée à remplacer celle que Dieu avait conclue avec son peuple au pied du Sinaï. D'autre part, pourquoi l'idée de l'Alliance est-elle mise en relation avec le sang, et non avec le corps du Christ, sinon justement parce que, dans la scène de *Ex.*, 24, 8, c'est avec le sang des victimes que l'Alliance ancienne avait été ratifiée ? On notera d'ailleurs la similitude des expressions, entre *Ex.*, 24, 8 : « Ceci est le sang de l'Alliance... » et *Mc.*, 14, 24 : « Ceci est mon sang de l'Alliance », qui devient chez Paul : « Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang ». Enfin, l'expression « Faites ceci en mémoire de moi », que Paul mentionne à propos du pain et du vin,

avait par elle-même une résonnance « pascalle ». Il est mentionné en effet en *Ex.*, 13, 9 que la célébration annuelle de la fête de la Pâque (avec immolation de l'Agneau) avait pour but de « rappeler » la sortie d'Égypte ; le rite pascal lui-même devait être un « mémorial ».

Ainsi, le sang du Christ « ratifie » la nouvelle Alliance comme le sang des taureaux avait « ratifié » l'ancienne Alliance. Mais ne l'oublions pas, les taureaux avaient été immolés en sacrifice à Yahvé. On peut donc penser que Paul établit un parallélisme entre la mort sacrificielle des animaux, lors de la conclusion de l'ancienne Alliance, et la mort sacrificielle du Christ, lors de la conclusion de la nouvelle Alliance. Et donc, chaque fois que les chrétiens, sur l'ordre du Christ, consacrent le pain et le vin eucharistiques, ils proclament la mort sacrificielle du Christ, celle qui a permis la ratification de l'Alliance nouvelle.

Cette intention « sacrificielle » de la Cène eucharistique est d'ailleurs assez nettement supposée aussi par l'argumentation de Paul en 10, 14-21. Il s'agit rappelons-le, d'interdire aux chrétiens de participer aux repas sacrés des païens c'est-à-dire à ces repas où l'on mangeait les viandes offertes en sacrifice aux dieux du paganisme. Le nœud de l'argumentation de Paul est constitué par ce fait, bien connu de ses lecteurs issus du judaïsme : manger la victime d'un sacrifice, c'est entrer en communion avec le Dieu auquel la victime fut immolée : « Considérez l'Israël selon la chair : ceux qui mangent les victimes ne sont-ils pas en communion avec l'autel ? » (10,18). En bon juif, Paul évite de prononcer le nom de Yahvé, et c'est pourquoi il parle de l'autel, et non de Dieu (comme dans *Ex.*, 24, 8, le sang est répandu sur *l'autel* et sur le peuple, pour ratifier l'Alliance entre Dieu et le peuple). Pour Israël donc, manger la victime offerte à Yahvé, c'est entrer en communion avec Yahvé, c'est partager le repas de Yahvé, s'asseoir à la même table que lui, ce qui est l'indice d'une familiarité insigne (*cf.* 10, 21 et *Mal.*, 1, 7, 12). De même, ceux qui mangent des victimes offertes en sacrifice aux idoles en-

trent en communion avec ces idoles, partagent leur repas et s'assoient à leur table (10, 20, 21). Paul conclut son raisonnement en affirmant : « Vous ne pouvez boire à la coupe du Seigneur et à la coupe des démons ; vous ne pouvez partager la table du Seigneur et la table des démons » (10, 21). Ici, le « Seigneur » désigne Dieu, et non le Christ comme en 10, 22, 26. La « table du Seigneur » n'est autre que l'autel sur lequel on sacrifie une victime (que l'on mange ensuite), selon une façon de parler courante dans l'Ancien Testament (*Mal.*, 1, 7, 12). Comment donc le chrétien pourrait-il s'asseoir à la même « table » que Dieu, sinon en mangeant le corps de la victime immolée en sacrifice à Dieu, le corps du Christ ? Ainsi, tout le raisonnement de Paul suppose que, pour lui, le pain et le vin consacrés sont le corps et le sang du Christ immolé en sacrifice à Dieu.

Bien entendu, Paul ne peut admettre que, par le culte eucharistique, le Christ puisse être immolé une nouvelle fois. Dans l'épître aux Romains, il affirme au contraire que « le Christ ressuscité des morts ne meurt plus, la mort n'exerce plus de pouvoir sur lui » (6, 9). La Cène ne peut donc pas être un sacrifice *nouveau*. Elle est simplement l'unique sacrifice de la croix qui se perpétue, qui demeure tout au long des siècles, pour que chaque fidèle puisse « communier » au corps et au sang du Christ immolé une fois pour toute en sacrifice à Dieu, et entrer ainsi en communion avec Dieu, s'asseoir à la même table que Dieu, en attendant le banquet céleste éternel.

c. Intention eschatologique de l'Eucharistie.

Cette idée que le banquet eucharistique est une préparation au banquet céleste est beaucoup plus fortement soulignée dans les évangiles synoptiques que dans saint Paul (*cf. Mc.*, 14, 25). Elle n'est toutefois pas étrangère à l'apôtre. Après avoir rappelé l'institution de la Cène par le Christ, il ajoute en effet : « chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous an-

noncez la mort du Seigneur *jusqu'à ce qu'il vienne* » (11, 26). Cette dernière précision, saint Paul ne l'a pas ajoutée simplement par soucis de précision chronologique ; il pense que la Cène que les chrétiens célèbrent actuellement est immédiatement ordonnée au retour du Christ, elle prépare sa Parousie. Comment ? Saint Paul ne le dit pas. Il nous est permis cependant de compléter sa pensée en utilisant sa propre théologie.

Si saint Paul a fortement souligné l'aspect sacrificiel de la Cène, il ne peut oublier cependant que le corps du Christ, présent sur la table eucharistique, c'est en fait le corps du Christ ressuscité, son corps glorieux, c'est-à-dire tout pénétré de la puissance de l'Esprit et transformé par elle. De même, il affirme que les chrétiens ne forment qu'un seul corps parce qu'ils participent au pain unique qui est le corps physique du Christ (10, 17). Mais n'oublions pas que ce corps du Christ autour duquel se forme peu à peu son corps « mystique », c'est son corps transformé par la gloire de l'Esprit (*cf. Col.*, 3, 1) ; en buvant le sang du Christ, les chrétiens ne forment qu'un seul corps parce qu'ils sont abreuvés par un seul et même Esprit (1 *Cor.*, 12, 13). Si Jésus doit revenir un jour, c'est avec son corps transfiguré par la gloire, et pour transformer nos propres corps à la ressemblance du sien (*Phil.*, 3, 21 ; *Col.*, 3, 1-4), sous la puissance de l'Esprit. Il existe donc bien un lien intime entre l'Eucharistie et le retour du Christ. L'Eucharistie, c'est le corps glorieux du Christ, par lequel le fidèle entre en communion avec Dieu et avec son Esprit vivifiant. Lors de son retour, le Christ achèvera l'œuvre commencée en communiquant pleinement l'Esprit, principe de renouvellement eschatologique du monde et de nos corps.

3. Valeur du témoignage de Paul.

Le réalisme sacramentel de l'Eucharistie, tel que le conçoit saint Paul, est tellement évident qu'il est difficile de le nier sans parti pris. Certains auteurs non catho-

liques ont cru toutefois tourner la difficulté que cela représentait pour eux en affirmant que, précisément, Paul était responsable de l'introduction du culte eucharistique dans l'Eglise. En d'autres termes, c'est Paul, et non le Christ, qui aurait « institué » l'Eucharistie, sous l'influence des religions à mystère. Cette position extrémiste a été vigoureusement combattue, même par de nombreux auteurs protestants. On n'a pas manqué de souligner l'origine juive, et non hellénistique, des rites eucharistiques. Ce sujet étant traité dans un autre article de ce numéro, je voudrais insister seulement sur deux points qui touchent directement les textes pauliniens.

Rappelant aux fidèles de Corinthe l'institution de l'Eucharistie par le Christ, saint Paul commence par ces mots : « Pour moi, en effet, j'ai reçu du Seigneur ce qu'à mon tour je vous ai transmis... » On rapprochera cette formule de celle qui, un peu plus loin, introduit le rappel des notions kérygmatisques chrétiennes les plus fondamentales :

« Je vous ai donc transmis tout d'abord ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les écritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les écritures, qu'il est apparu à Céphas puis aux Douze... » (1 Cor., 15, 3-5).

Dans les deux cas, Paul ne veut pas donner un enseignement nouveau, mais rappeler ce qu'il a enseigné lors de la première évangélisation de Corinthe, en hiver de l'an 50. Dans les deux cas, il affirme n'avoir transmis aux Corinthiens que ce qu'il avait lui-même reçu. Les expressions « recevoir... transmettre » sont des expressions techniques que l'on trouve fréquemment chez les rabbins pour désigner précisément la chaîne ininterrompue des « traditions » qui se transmettaient de génération en génération dans les écoles rabbiniques. Paul, l'ancien disciple du rabbin Gamaliel, « transmet » à son tour les traditions qu'il a reçues lui-même. Il dit bien, il est vrai, qu'il transmet ce qu'il a reçu « du Seigneur », mais on l'admet assez communément aujourd'hui, il ne faut pas entendre par là

une communication reçue directement du Christ (pour le dire, Paul aurait utilisé une autre préposition grecque). Saint Paul veut simplement laisser entendre que les traditions qu'il transmet ont leur origine dans l'enseignement même du Christ, tel qu'il fut conservé dans les communautés chrétiennes. Ainsi donc, l'enseignement sur l'institution de l'Eucharistie par le Christ faisait partie de la catéchèse chrétienne primitive, tout comme l'affirmation du mystère central de la mort et de la résurrection du Christ.

Cette conclusion est confirmée par une remarque d'ordre littéraire. Quand on compare le récit de l'institution de l'Eucharistie tel qu'il est rapporté par Marc et par Paul, on est bien obligé de reconnaître que les deux « traditions » offrent assez de ressemblances pour remonter à un événement identique, mais assez de différences aussi pour apparaître indépendantes l'une de l'autre. En particulier, c'est une gageure que de vouloir faire dépendre Marc de Paul, comme ont essayé de le faire ceux qui voulaient que Paul soit « l'inventeur » du culte eucharistique. Marc représente probablement la catéchèse chrétienne primitive telle qu'elle était donnée à Jérusalem ; Paul la catéchèse des milieux chrétiens d'Antioche. Ainsi, Marc ne dépend pas de Paul, et Paul n'invente rien, mais dépend lui-même d'une « tradition » qu'il a reçue et qu'il transmet fidèlement.

A vrai dire, cette affirmation concerne avant tout le récit même de l'institution de la Cène par le Christ. Quant à l'interprétation théologique que Paul en donne, on pourra en apprécier la valeur en comparant l'enseignement de Paul à celui de Jean (qui représente également une tradition indépendante) et à celui des évangiles synoptiques. Remarquons d'ailleurs qu'à aucun moment, Paul ne s'adresse à ses lecteurs comme s'il leur enseignait une doctrine qu'ils eussent ignoré. Même dans ses développements théologiques, il ne fait que rappeler des vérités évidentes

à ses lecteurs pour les mettre en garde contre certains dangers menaçant la communauté.

Le témoignage de saint Paul est donc un document de toute première valeur. Il nous renseigne sur le réalisme avec lequel les communautés chrétiennes primitives interprétaient les paroles eucharistiques du Christ ; il nous indique également combien, dès les origines chrétiennes, la Cène fut mise en relation avec la mort sacrificielle du Christ, gage du banquet céleste qui sera inauguré lors du retour glorieux du Seigneur.

M.-E. BOISMARD.